



L'on apprend qu'un administrateur provisoire vient d'être désigné alors que les deux camerounais partenaires au projet s'affrontent en justice.

Ouvert au public le 17 novembre 2020, le grand centre commercial, Douala Grand Mall pourrait aussitôt refermer ses portes.

L'on apprend dans un article publié ce 28 avril par le quotidien Le Jour, que la société civile immobilière Craft development, de Mathurin Jidjouc Kamdem, promoteur du Douala Grand Mall est attaqué en justice par son partenaire Valère Tchoumtchoua qui l'accuse d'avoir maquillé ses comptes pour simuler une faillite.

« Le public est informé que par jugement civil N° 200/CIV rendu le 20 mars 2021 par le tribunal de grande instance du Wouri à Douala, statuant en chambre civile, en premier ressort, en formation collégiale et à l'unanimité, la société civile immobilière Craft development ayant pour gérant Jidjouc Kamdem Mathurin a été mise sous administration provisoire et Ngoua-Elembe Hiob, expert judiciaire agréé a été désigné administrateur provisoire », peut-on lire dans le document signé le 20 avril dernier et publié dans les colonnes de Cameroon Tribune.

A l'évidence, note le quotidien Le Jour, avec cette administration provisoire décidée par la justice, c'est l'entreprise qui est menacée dans son essence du fait des positions jugées «

irréconciliables », entre deux entrepreneurs issus de deux villages voisins de la Région de l'Ouest Cameroun. Selon de sources crédibles, tout l'art de l'administrateur provisoire est actuellement de tenter un rapprochement entre les deux parties en conflit pour éviter un procès qui serait autant ruineux pour les protagonistes que pour l'économie nationale.

« On a affaire à une guerre d'égos et personne ne veut faire des concessions, or l'on est bien conscient qu'un mauvais arrangement est toujours préférable à un bon procès », souffle une source proche de l'administration provisoire au tabloïd.

Au demeurant, nous informe toujours le journal d'Haman Mana, c'est donc un péril plane sur l'économie nationale du fait de l'implication dans ce projet commercial d'Actis, le fonds d'investissement britannique qui pourrait mal apprécier cette brouille entre fils du terroir susceptible de compromettre ses placements. Via leur financement, d'un montant total de 30 millions d'euros (près de 19,6 milliards de FCFA), Proparco et Société Générale Cameroun accompagnent le capital-investisseur Actis qui s'est engagé à hauteur de 92% dans le financement du Douala Grand Mall . Actis est un investisseur de premier plan sur les marchés émergents et détient 51% d'Eneo l'entreprise en charge de la distribution d'énergie électrique au Cameroun.

Une mésaventure d'Actis sur le projet Douala Grand Mall pourrait forcer le départ du Fonds d'Investissements qui avait déjà clairement envisagé un désengagement d'Eneo il y a deux ans. Les enjeux de cette affaire dépassent donc le simple cadre d'une entente qui a mal tourné entre deux hommes d'affaires camerounais, conclut le quotidien bleu.
